

## A l'Assemblée générale ordinaire de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux

### Explications sur les comptes de l'exercice 2019-2020

Mesdames, Messieurs,  
Chers collègues,

L'exercice se boucle avec un bénéfice de CHF 464.--. Cet exercice a bien débuté et s'est terminé avec les incidences dues au Covid19.

Voici quelques explications sur les différents postes.

#### **Charges**

Les charges du comité sont moins élevées que prévues. Les séances du comité n'ont pas eu lieu en présentielle entre mars et juin. Il y a donc moins de frais de déplacements et de représentation.

#### Amortissements

Amortissement du nouveau site internet conformément à la décision prise par votre Assemblée (3<sup>ème</sup> tranche).

#### Frais de gestion des archives

Conformément à la décision de notre dernière assemblée, les archives ont été classées par notre mandataire. Nous avons prévu un montant de CHF 1'500.—pour cet exercice et CHF 1'500.—pour le prochain. Les travaux sont terminés et ont coûté finalement CHF 1'453.95.

#### Frais liés aux cours de formation

Suite à la pandémie, les cours prévus en juin 2020 ont été annulés. Par contre, le cours en collaboration avec le CEP en septembre 2019 a eu lieu. Une seconde session aurait dû avoir lieu en mars et a été également annulée.

A relever que pour le cours en collaboration avec le CEP, l'AVSM a pris en charge un montant de CHF 1'000.--. Les participants ont donc dû déboursier un montant plus faible que prévu.

Nous espérons que la seconde session de ce cours pourra avoir lieu en 2021.

## **Produits**

### Participation à l'AG

En octobre 2019, le nombre de participants était plus faible que les années précédentes

### Participation aux cours de formation

Comme relevé plus haut, les cours de formation prévus en mars et juin 2020 ont été annulés.

## **Bilan**

Le total du bilan au 30 juin 2020 se monte à CHF 36'481.20

Rien de particulier à relever, si ce n'est un résultat positif de l'exercice de CHF 464.--.